



**Organisation Non Gouvernementale ayant Statut spécial à l'ECOSOC aux Nations Unies, membre observateur à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) de l'Union Africaine**

# **SENEGAL : LA GRANDE INQUIETUDE**

## **Halte à l'escalade de la violence et à l'impunité !**

La Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) exprime sa vive inquiétude face à l'escalade de la violence et à l'impunité qui minent les fondements de l'Etat de droit et menacent gravement la stabilité politique et sociale du Sénégal.

En effet, le Sénégal est secoué depuis un certain temps par une escalade de la violence consécutive à une impunité sélective, à des actes d'intimidation, à des attaques physiques et verbales qui menacent gravement la stabilité politique et sociale du pays et portent atteinte aux droits et libertés fondamentales. En témoignent, la promulgation de la loi Ezzan visant à amnistier tous les faits en rapport avec les élections locales, régionales et nationales ainsi que ceux relatifs à l'assassinat en 1993 de Me Babacar Sèye (Vice-Président du Conseil Constitutionnel), la tentative d'instrumentalisation à outrance de la Justice, la convocation par la police d'un député en violation flagrante de son immunité parlementaire, l'interpellation de nombreux journalistes des médias privés, l'interdiction de sortie du territoire national du cinéaste sénégalais Joe Gaï Ramaka, la garde à vue et l'inculpation du leader du Parti pour la Renovation, ainsi que le traitement sélectif des dossiers pendant devant la Justice

Face à de telles dérives, **la Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO) :**

- invite le Chef de l'Etat à promouvoir le dialogue et la concertation avec tous les partis d'opposition et toutes les composantes de la société sénégalaise pour préserver la paix, la sécurité et la stabilité politique et sociale du pays ;
- appelle tous les pouvoirs publics à observer et à faire observer scrupuleusement et fermement les principes fondamentaux de la République et de l'Etat de droit qui garantissent la séparation des pouvoirs, et donc, l'indépendance de la Justice ;
- exige l'arrêt immédiat et sans condition de l'escalade de la violence ainsi que les atteintes graves et répétées aux droits et libertés fondamentales qui, si l'on n'y prend garde, risquent de déboucher sur des confrontations politiques pouvant entraîner la déstabilisation de l'Etat ;
- demande à toutes les organisations de la société civile sénégalaise et à tous les citoyens et citoyennes du Sénégal à se mobiliser au sein d'un Front d'Action Citoyenne pour barrer le chemin à toute tentative visant à jeter le discrédit sur les institutions de la République, à ériger l'impunité en règle de droit et à porter atteintes aux droits et libertés fondamentales.

**Fait à Dakar, le 30 Mai 2005  
Le Secrétariat Général**